

NOTICE D'INFORMATION

Nanterre le 25/06/2019

Bretagne - Tour des îles de Hoedic et de Houat 2 jours à pied pour se reconnecter à l'essentiel

Du vendredi 4 octobre 2019 au samedi 5 octobre 2019

Séjour N° BVK2019005



Cette activité est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRP 2019/2020 avec assurance RC et Accident Corporel (licence FFR de type IRA).

Nombre de participants : 5 au maximum, 3 au minimum

Dates : du vendredi 4 octobre au samedi 5 octobre 2019 (2 jours, 1 nuit)

Déplacements : bateau pour atteindre les îles et marche à pied autour des îles

PROGRAMME :

Les participants sont attendus à Quiberon le vendredi matin à 8h30, début du séjour. Tour de l'île de Hoedic le vendredi, tour de l'île de Houat le samedi et retour à Quiberon arrivée prévue à 14h45, fin du séjour.

Vendredi :

- Rendez-vous à la gare maritime de Quiberon (56170, Quai de Belle-île), à 8h30 pour un départ bateau à 9h25 (prévoir pique-nique pour le déjeuner).
- Traversée en bateau jusqu'à l'île de Hoedic, arrivée prévue à 10h30
- Marche autour de l'île en prenant le temps de la découverte, de la déconnexion, de la contemplation (l'île est petite, les paysages sont bruts et sauvages, le parcours est d'environ 10kms et facile)
- Repas du soir au gîte communal COURLIS



Hall i - BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
T : 01.48.01.81.51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Beevouak association
Association loi 1901 affiliée à la Fédération
Française de Randonnée
87, rue Maurice Thorez
92000 NANTERRE
www.beevouak.org
olivier@beevouak.org
tel : 06 83 16 60 23

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 Rue de Richelieu - 75002 PARIS
Garantie financière : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

Samedi :

- Départ bateau à 7h25 vers l'île de Houat, arrivée prévue à 8h.
- Marche autour de l'île sur le sentier côtier. Alternance de falaises granitiques, de dunes protégées, de plages de sable fin (le parcours est de 15km, facile, environ 4h30 de marche)
- Retour à l'embarcadere pour 13h30, départ du bateau à 14h05, arrivée prévue à Quiberon à 14h45.
- Fin du séjour

HEBERGEMENT : en gîte communal collectif sur l'île de Hoedic

INFORMATIONS / RECOMMANDATIONS :

- les randonnées sont encadrées par un animateur diplômé de la Fédération Française de Randonnée
- chaque participant devra être équipé de matériels personnels, chaussures et vêtements adaptés à la pratique de la randonnée et aux conditions météo

COUT DU SEJOUR : le coût du séjour est fixé à 295 € par personne pour les adhérents à l'association, et 341 € pour les non adhérents (le coût de l'adhésion pour l'année 2019/2020 étant de 46€).

Ce prix comprend :

- L'hébergement en gîtes en ½ pension (1 nuitée) et les repas (dîner du vendredi, petit-déjeuner et pique-nique du samedi midi)
- Le bateau aller-retour entre Quiberon et les îles

Ne sont pas compris :

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- La location des draps et du linge de toilette dans les gîtes (prévoir un duvet)
- Le trajet aller pour vous rendre à Quiberon le vendredi, et le trajet retour de Quiberon à votre domicile le samedi
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes à partir du 25 juin 2019 au 20 juillet 2019

Cette pré-inscription sera matérialisée par :

- L'enregistrement d'un formulaire de pré-inscription en ligne sur le site www.beevouak.org
- Le règlement d'une pré-réservation de 100 € (chèque à l'ordre de Beevouak association ou paiement en ligne)

Suivant le nombre de pré-inscrits au 20/07/19, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au plus tard le 25/07/2019. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association transmettra par mail aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin accompagné du règlement du solde du séjour impérativement avant le 31/08/2019. Le paiement effectué lors de la pré-réservation sera pris comme règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES

Il est possible de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen d'un bulletin de souscription assurances qui sera joint au formulaire d'inscription.

Une notice d'information sur les assurances individuelles complémentaires est jointe au présent document.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.



Hall i - BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
T : 01.48.01.81.51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Beevouak association
Association loi 1901 affiliée à la Fédération
Française de Randonnée
87, rue Maurice Thorez
92000 NANTERRE
www.beevouak.org
olivier@beevouak.org
tel : 06 83 16 60 23

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 Rue de Richelieu - 75002 PARIS
Garantie financière : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Chacun des participants prendra ses dispositions pour rejoindre le point de rendez-vous tel que défini précédemment à l'heure dite.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 24/08/2019 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 24/08/2019 et le 31/08/2019 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50% du montant du séjour pour frais de dossier.
- Annulation au-delà du 31/08/2019 : retenue de 100% du montant total du séjour.

INFOS PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

Ce voyage à pied s'adresse à toute personne en bonne condition physique, pratiquant régulièrement une activité physique et sportive même modérée. Nous ne recherchons pas la performance mais plutôt le bien-être et l'harmonie personnelle.

Niveau de difficulté :

EFFORT : 1/5 - FACILE. La marche ne présente pas de difficultés

TECHNICITE : 1/5 - FACILE. L'itinéraire ne comporte pas de dénivelés importants ni d'obstacles majeurs.

RISQUE : 2/5 - ASSEZ FAIBLE. La nature du terrain est peu accidentée.

Toute demande d'informations complémentaires peut être formulée en transmettant un mail à olivier@beevouak.org ou en contactant Olivier au 06 83 16 60 23

Amicalement
Olivier Lucas

Les conditions générales de vente et la notice d'information sur les assurances individuelles facultatives sont annexées au présent document.